

Lettre d'information REOMI

MARS 2024

Communauté de Communes Plaines et Monts de France

REDEVANCE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES INCITATIVE

Votre facture est dorénavant disponible sur votre espace usager

Lors des réunions publiques, pendant lesquelles les habitants du territoire avaient reçu en fin d'année 2023 les explications sur la mise en place de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (REOMI), il vous avait été indiqué que cette nouvelle redevance incitative engendrait deux factures par an.

L'harmonisation de cette redevance sur l'ensemble du territoire ainsi que le changement de logiciel de gestion ont retardé l'envoi de la facturation du 1^{er} semestre, elle aurait dû parvenir courant janvier. La première facturation est en cours d'acheminement, la seconde qui devait vous parvenir courant juin, vous sera adressée à la fin du mois d'août 2024.

Exceptionnellement, la facture de ce premier semestre vous sera envoyée par voie postale.

Cependant, les prochaines factures seront uniquement consultables sur votre espace usager, sur lequel il conviendra de vous connecter à réception du titre de paiement transmis par la DGFIP*.

Comprendre votre facture

Communauté de Communes
Plaines & Monts de France

C.C. PLAINES ET MONTS DE FRANCE
6 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
77230 DAMMARTIN-EN-GOËLE
TEL. 01 60 54 68 40
http://www.cc-pmf.fr/
SIRET : 200033009000081

77178 OISSERY

Les coordonnées du résident

REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES INCITATIVE

Facture N°263398 du 15/03/2024

Vous trouverez ci-dessous la facturation de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative.

N° facture/N° de rôle	Période	Date facture	A payer avant le	Producteur
263398/1	01/01/2024 au 30/06/2024	15/03/2024	15/04/2023	77178 OISSERY

Le forfait REOMI inclus : La période de facturation

- 12 collectes du bac gris ordures ménagères
- collectes du bac jaune de tri sélectif
- collectes du bac déchets végétaux
- 2 collectes d'encombrants sur rendez-vous

- collectes du verre en apport volontaire
- collecte des biodéchets en apport volontaire
- accès en déchetterie

Les collectes incluses dans votre facture

Prestations	Référence du bac	Période	Quantité	Prix unitaire	Montant HT en €
Forfait REOMI		01/01/2024 - 30/06/2024	6 mois	418.56 €HT/an	209.28
Nombre d'habitant(s)			5		
Bac OM en place 360.0L	E00		1		
TVA en €				10.00%	20.93
Total à payer en € TTC					230.21 €

Votre espace usager

Lien de connexion: <https://ccpmf.service.infnitri.eco>
Identifiant: Stamb_...
Mot de passe provisoire: x...

Coût total à payer

Coût total à payer

Vos identifiant et mot de passe pour vous connecter sur <https://ccpmf.service.infnitri.eco>

COMMENT PAYER VOTRE FACTURE À RECEPTION DU TITRE DE PAIEMENT ÉMIS PAR LA DGFIP* ?

- en ligne par carte bancaire
- par prélèvement automatique
- par chèque
- par virement
- par espèces au bureau de tabac

La mensualisation n'est pas possible.

* DGFIP Direction Générale des Finances Publiques